médic affaires
Matériel médical professionnel
www.medicaffaires.com

Pansement adhésif stérile avec compresse EUROPLAIE - La boite



Le pansement adhédif stérile Europlaie peut être **utilisé pour la protection des coupures, écorchures et plaies exsudatives superficielles.** Le pansement est composé d'un support adhésif avec au centre une compresse en non tissé recouverte d'un film de mylar **empêchant l'adhérence de la compresse à la plaie ce qui permet de changer le pansement sans douleur et de ne pas altérer le processus de cicatrisation.** Fermé sur les 4 côtés. Ce pansement adhésif stérile est idéal pour les plaies post- opératoires. Peut être utilisé sans risque d'irritation sur peaux fragiles. Facile à décoller. Ne laisse pas de trace sur la peau.

Référence 442514

Description du produit :

- Pansements adhésifs stériles
- Hypoallergénique et extensible
- Support en non-tissé, adhésif sur les 4 côtés
- Compresse centrale absorbante et non adhérente à la plaie

Mode d'emploi du Pansement adhésif stérile avec compresse EUROPLAIE
1 - Analyse visuelle de plaie (état général, taille…)
2 - Préparation du dispositif : Choix du pansement, vérification de l'intégrité de l'emballage
3 - Préparation de l'infirmier(e) ou de l'utilisateur : lavage des mains.
4 - Ouverture de l'emballage de protection
5 - Mise en place du DM à l'emplacement souhaité sans toucher la compresse
6 - Réalisation du pansement secondaire
7 - Lisser les bords du pansement en exerçant une pression suffisante pour une adhésivité optimale.

Conditionnements: Boite de 100 pansements 5 cm x 7cm - Réf 442514. Boite de 50 pansements 10 cm x 8 cm - Réf 442516

Normes - Classification - Mentions obligatoires Désignation: PANSEMENTS CHIRURGICAUX EUROPLAIE **Fabricant:** Laboratoires EUROMEDIS **Utilisation et instructions:** Lire la notice éventuelle avant utilisation - Consultez un médecin ou un professionnel de santé en cas de doute. **Normes applicables au dispositif médical:** Ce dispositif médical est

un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE.